

N°75

A stone marker stands on the right side of a gravel path that leads into a wooded area. The marker is inscribed with the following text: "SITE du", "QUARTIER", "MERAIS", "M. G. G. 1914", and "MCMXCVI L'ABARRE". The path is flanked by trees and foliage, and the scene is captured in a panoramic view.

Vue panoramique, à proximité du lieu-dit les Petites Doves

Tirage : 600 exemplaires - impression en mairie



Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h
fermée le mardi de 13h30 à 14h30
et le samedi matin

02.40.07.70.11
www.derval.fr
contact@derval.fr

DANS LE RÉTRO



L'Hareng Festif - 12 et 13 septembre



Cette 5^{ème} édition de L'Hareng Festif a eu lieu sous les Ombrières. De nombreux visiteurs ont pu découvrir une trentaine d'artistes plasticiens et d'artisans, 3 performances artistiques, 7 groupes de musique. Également, 350 élèves ont pu rencontrer les artistes et artisans en amont du festival.

Journées européennes du patrimoine - du 17 au 21 septembre



L'association de la Tour Saint-Clair a invité l'association des Amis des Moulins de Loire-Atlantique et leur exposition sur les moulins à l'Espace Émilie Chérel. Elle a rencontré un vif succès attirant 200 visiteurs.

LES BRÈVES

Opération « qu'est-ce que je mets dans ma poubelle ? »

Les animateurs du service Prévention et Gestion des déchets de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval s'installeront **au marché de Derval, samedi 10 octobre, de 9h00 à 12h00** pour vous donner des conseils simples et concrets sur le thème du tri des déchets.
Tout public, gratuit.

ACCA DERVAL - Paiement des terres

Le paiement des terres aura lieu **le samedi 3 octobre et le samedi 5 décembre 2026 de 10h00 à 12h00** salle 1C Bon accueil à Derval



L'ACTU DERVALAISE

Dispositif « Argent de poche » pour les vacances de la Toussaint



Les services techniques ont besoin de toi pour des travaux d'entretien en extérieur et en intérieur.

Si tu as entre 16 et 17 ans, que tu résides sur la commune de Derval et que tu veux faire tes premiers pas dans la vie active en aidant ta commune, il te suffit de postuler auprès de la mairie !

Deux missions sont proposées : **du lundi 19 au vendredi 23 octobre, et du lundi 26 au vendredi 30 octobre**. Elles concerneront l'entretien du cimetière à l'approche de la Toussaint, et divers travaux (cimetière, bâtiment, logistique, ...). **Nous aurons besoin de 2 jeunes la première semaine et un jeune la seconde.**

Un contrat de participation te liera à la commune. Puis, tu recevras **une indemnisation de 15 € par demi-journée de 4h00, dont 30 minutes de pause.**

Les jeunes de 16 et 17 ans intéressés par ces missions peuvent **retirer un dossier de candidature à partir du lundi 28 septembre** en se rendant sur le site www.derval.fr ou à l'accueil de la mairie. Retournez-le-nous complété à la Mairie pour le mercredi 7 octobre 2026 maximum.

Un soutien au budget pour tous les habitants de Derval

La prochaine permanence d'Information et de Soutien au Budget Familial aura lieu :

Jeudi 22 octobre, de 13h30 à 16h30

Une conseillère de l'UDAF44, spécialiste des questions budgétaires vous propose :

- une analyse de votre situation financière,
- des conseils pour mieux équilibrer son budget,
- un accompagnement dans la constitution d'un dossier :
 - de microcrédit personnel garanti.
 - de surendettement quand les leviers possibles n'ont pas permis d'assainir la situation financière.

Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique (UDAF44), **ces permanences s'adressent aux familles et aux personnes seules.**

**Information
et soutien au
BUDGET
FAMILIAL**

CONSEIL BUDGÉTAIRE
CONNAISSANCE DES DROITS SOCIAUX
MICROCREDIT PERSONNEL
PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT



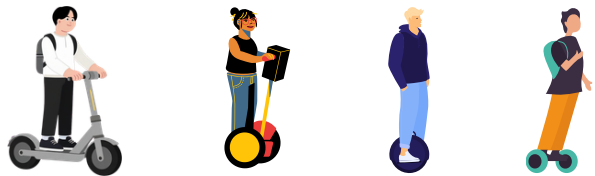
Informations pratiques

Salle Bon Accueil - Place Bon Accueil à Derval
Prise de rendez-vous et informations :
Madame GIDOUIN : e.gidouin@udaf44.asso.fr,
06.99.71.65.79

Du nouveau sur les trottinettes électriques...

Depuis le 17 septembre 2026, par arrêté préfectoral, le port du casque de protection homologué, correctement attaché, ainsi que le gilet rétro-réfléchissant est obligatoire pour tous les usagers d'un engin de déplacement personnel motorisé (EDP-m : trottinettes électriques, gyropodes, monoroues et hoverboards) en Loire-Atlantique.

Ainsi, leurs utilisateurs doivent respecter cette réglementation sur l'ensemble des voies autorisées à la circulation des EDP-m. **Dans le cas contraire, ils sont passibles d'une amende de 35 €.**



Respect des équipements sur les vélos

Depuis quelques années, les voies réservées aux vélos se développent en ville comme sur les axes routiers afin d'inciter les habitants à utiliser ce moyen de locomotion. Les cyclistes partagent la chaussée avec d'autres véhicules routiers. Pour sa sécurité, il est important que le cycliste s'assure que son équipement et sa tenue respectent le code de la route.

Casque

Le port du casque est obligatoire avant l'âge de 12 ans pour circuler à vélo. **Ne pas respecter cette règle est généralement puni d'une amende forfaitaire de 135 € (pouvant aller jusqu'à 750 €).** Après 12 ans, le casque est recommandé, mais pas obligatoire.

Gilet réfléchissant

La nuit, et le jour quand la visibilité est faible, hors de l'agglomération, il est obligatoire de porter un gilet de haute visibilité : un gilet jaune rétro-réfléchissant (il doit porter le marquage CE). L'obligation s'applique au conducteur et au passager du vélo.

Ne pas respecter cette règle est généra-

lement puni d'une amende forfaitaire de 35 € (pouvant aller jusqu'à 150 €).

Éclairages

Les équipements suivants sont obligatoires pour circuler à vélo :

- Un feu de position avant (lumière jaune ou blanche non éblouissante).
- Un feu de position arrière (rouge) non clignotant. Il doit être nettement visible de l'arrière. La remorque doit aussi en être équipée.
- Un catadioptré avant (blanc).
- Un ou plusieurs catadioptrés arrière (rouge). La remorque doit aussi être équipée.
- Des catadioptrés sur les roues visibles de côté (orange). Ils peuvent être facultatifs si les pneus ont déjà des dispositifs rétro-réfléchissants homologués.
- Des catadioptrés sur les pédales (orange).

Freins

Un vélo doit être équipé d'un frein à l'avant et d'un frein à l'arrière en bon état de fonctionnement.

Sonnette

Un vélo doit être équipé d'un appareil avertisseur (sonnette) dont on peut entendre le son à 50 mètres minimum.

L'absence de respect des obligations d'éclairages, des freins et de sonnette est généralement puni d'une amende forfaitaire de 11 € (pouvant aller jusqu'à 38 €).

Enfin, pour optimiser votre sécurité, vous pouvez ajouter ces équipements, mais ils ne sont pas obligatoires :

Écarteur de danger

Un écarteur de danger peut être installé à l'arrière et à gauche du vélo.

Identifiant unique

Un vélo neuf ou d'occasion, vendu par un professionnel, est marqué d'un identifiant unique. Celui-ci est inscrit sur le cadre du vélo sauf exceptions. **L'identifiant du vélo est associé à vos coordonnées pour vous retrouver facilement en cas de vol du vélo.** Le marquage des vélos pour enfants est facultatif, mais possible chez un opérateur agréé.



L'ACTU DERVALAISE

Une nouvelle salle municipale aux Ombrières

La salle des Ombrières est désormais ouverte au public ! Telle que son nom l'indique, elle est située à proximité des Ombrières, au 15 rue de l'Abbé Orain. **D'une superficie de 83 m², elle peut accueillir jusqu'à 50 personnes.**

Elle dispose d'un coin cuisine avec des plaques de cuisson, une hotte, un four, un micro-ondes, un évier et un réfrigérateur combiné. La salle et ses sanitaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cet équipement va offrir de meilleures conditions d'accueil du public et des membres des associations qui utilisaient déjà les Ombrières pour leurs animations. **La salle peut aussi être réservée par les habitants de la ville pour leurs événements privés : repas de familles, anniversaires, etc.**



La salle des Ombrières vient agrandir le nombre de salles à disposition des habitants de Derval et ses alentours, à savoir :

La salle des Prés Verts, au 48 rue de Rennes, d'une capacité de 130 personnes

La salle Vallée de la Chère, au 16 rue de la Salle des Fêtes, d'une capacité de 500 personnes (peut être divisée en 2 salles)

L'immeuble Bon Accueil, 5 salles réservées aux associations, aux réunions, aux formations.

La salle des associations, réservée aux activités associatives.

La salle de sport, réservée aux activités sportives (avec dojo et salle de musculation)

La salle du stade, réservée aux activités du club de football.

Pour réserver une salle, contactez l'accueil de la mairie au 02 40 07 70 11.

Demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Selon Météo France, l'été 2026 est le plus chaud depuis 1900. Les températures atteintes sont inédites avec 4,8 °C de plus en moyenne par rapport aux normales saisonnières*. Cet été a mis à rude épreuve la population, mais aussi le bâti. Une sécheresse historique a favorisé l'apparition de fissures chez certaines habitations.

Ainsi, la commune a déposé une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse. Cependant, la tempête d'orage et de grêle du 26 août 2026 ne relève pas des dommages garantis par la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle selon la loi.

La reconnaissance permet de déclencher l'obligation pour les assureurs d'indemniser les assurés pour les dommages matériels directs causés par un phénomène naturel d'intensité anormale. Les dossiers sont instruits par la commission interministérielle lorsque les éléments d'expertise du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et de Météo France lui sont fournis. Généralement, ces éléments lui parviennent au début de l'année N+1 de la demande, soit en janvier 2027 pour une sécheresse en 2026. **Par conséquent, nous ne pourrions pas publier une réponse avant le 1^{er} trimestre 2027.**

Nous vous invitons à contacter votre assureur pour déclarer votre sinistre si vous ne l'avez pas fait. Puis, si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, votre assureur pourra procéder à la prise en charge de toute ou partie de votre ou vos sinistre(s).

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par arrêté ministériel, celui-ci sera applicable pour l'ensemble de la commune de Derval. **Enfin, la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle bénéficiera à tous les habitants, qu'ils aient remonté leur demande ou non auprès de la mairie.**

*Bilan climatique de l'été 2026, publié le 03/09/2026 sur meteofrance.com



Découvrez la salle de musculation et les programmes sportifs de Derval Fit'Mouv

L'association Derval Fit'mouv vous ouvre ses portes du lundi au jeudi dès 18h00, et le samedi matin de 10h00 à 12h00, à la salle des sports (sous le dojo). Découvrez le plateau de musculation et de cardio et les programmes ; ils peuvent être adaptés à chacun. Des cours collectifs sont proposés pour tous les niveaux avec Sophia, Yoann et Nathan. **Enfin, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 25 septembre 2026 à 20h00 à la salle Bon Accueil.**

Plus d'informations : 07 67 33 71 95

dervalfitmouv@gmail.com



Formations "Les Gestes Qui Sauvent"

Pour préserver la santé de tous, Groupama, en partenariat avec l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Loire-Atlantique, renouvelle son opération Les Gestes Qui Sauvent. **Le but est de former gratuitement plus de 1 000 personnes aux gestes qui sauvent en seulement 4 jours, du 7 au 10 octobre 2026.**

Cette opération aura lieu dans plusieurs centres de secours du département. D'une durée de 2 heures, les formations aborderont la protection, l'alerte, l'hémorragie ou encore les massages cardiaques avec utilisation du défibrillateur.

Pour participer à cette formation, inscrivez-vous sur la page Internet : groupama.fr/regions/loire-bretagne/les-gestes-qui-sauvent/loire-atlantique/

La Résidence Le Val d'Émilie fête ses 10 ans

Créée le 1^{er} janvier 1978, la résidence Le Val d'Émilie a emménagé en septembre 2016 dans ses locaux actuels. **Septembre 2026 marque donc ses 10 ans d'existence sur le site du 21 route de Saint-Vincent.**

Pour célébrer cet anniversaire, **la Résidence le Val d'Émilie organise une grande journée conviviale ouverte à tous ! Elle aura lieu le samedi 26 septembre dans le jardin de la Résidence**, avec l'association du jardin partagé. **Rendez-vous sur site à partir de 12h pour participer à un pique-nique convivial.** Venez avec votre déjeuner, des couverts, une petite table ou une couverture pour vous installer confortablement dans le parc.

Le repas sera suivi d'un après-midi festif avec de nombreuses animations : **jeux en bois, pêche à la ligne, stands de crêpes et de galettes, buvette, et spectacles de danse.**



Une exposition d'objets en bois

La Résidence Le Val d'Émilie accueille Stéphane Thomas, un créateur d'objets en bois. Cet artisan vous présentera ses créations réalisées grâce à **la technique du chantournage : la découpe détaillée du bois grâce à une petite scie mécanisée.** Stéphane réalise de nombreux objets en bois de pin ou de sapin personnalisés tels que des trophées, des motifs à la demande, des objets nominatifs vendus via sa boutique Kdo Puzzle Bois.

Venez découvrir ses réalisations à la Résidence Le Val d'Émilie le mardi 6 octobre, de 10h00 à 17h00.



Biblis en folie : des rencontres et des dédicaces avec des auteurs

« Biblis en folie » est une initiative du ministère de la Culture avec pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les médiathèques partout en France. Cette troisième édition se déroulera les 2, 3 et 4 octobre 2026. À cette occasion, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a préparé un programme d'animations gratuites portées par les bibliothécaires et bénévoles du réseau de lecture publique. Ce programme prolonge même le calendrier jusqu'au 10 octobre.

Rencontre : de l'arbre au livre

Une mini-conférence et des contes sur l'homme, l'arbre et ce qui les lient... Jean-Luc Yao vous guidera dans un univers imaginaire et poétique où la nature et homme ne sont pas si éloignés que ça. **Rendez-vous le mercredi 7 octobre, de 15h00 à 17h00 à la médiathèque.**

Tout public, gratuit.

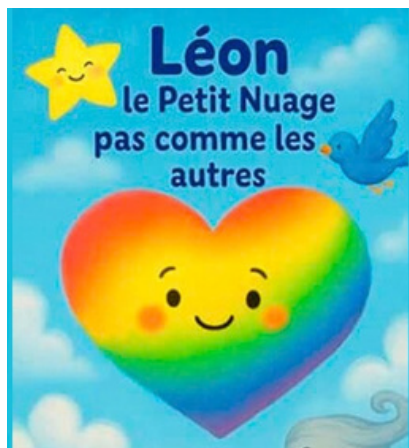


Rencontre et dédicaces avec Noa Malbec

Noa Malbec, 14 ans, a écrit un livre touchant qui montre à quel point l'amitié peut tout changer. Ce livre s'adresse aux enfants qui vivent avec un handicap, un trouble, une maladie, parfois invisible aux yeux des autres.

Noa souhaite transmettre son expérience, et vous invite à le rencontrer autour de son livre le samedi 10 octobre, de 11h00 à 12h00 à la médiathèque.

Tout public, gratuit.



Inscrivez-vous au 02 40 81 03 33 ou sur <https://www.cc-chateaubriant-derval.fr> dans la rubrique agenda.

Médiathèque, 15 rue de la Tour Saint-Clair, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une marche pour la semaine bleue



Dans le cadre de la semaine bleue, la semaine nationale dédiées aux personnes âgées et aux retraités qui aura lieu du 30 septembre au 6 octobre 2026, **l'OPASS organisera une marche intergénérationnelle à Mouais : les élèves de l'école de Mouais se joindront aux seniors participants.** Deux parcours de 1,5km et 3 km adaptés aux personnes à mobilité réduite seront prévus. Le parcours pourra être agrandi à 6-8 km pour ceux qui le souhaiteront. Enfin, un repos bien mérité autour d'un goûter clôturera cette journée.

L'OPASS vous donne rendez-vous le mardi 6 octobre 2026 à 10h au parking de la salle La Paill'Hôtes de Mouais. La participation est gratuite.

Informations : 02 40 07 01 24

secretariat@csiopass.fr

L'ÉTAT-CIVIL



Marie-Claude BIGOT, née MERCIER, décédée le 13 septembre 2026
Caterina LEGROS, née COLOMBO, décédée le 17 septembre 2026



L'AGENDA DERVALAIS

Quoi ?	Qui ?	Quand ?	Où ?
10 ans de la Résidence	Résidence Le Val d'Émilie	Samedi 26 septembre à partir de 12h	Jardin partagé de la Résidence, 21 route de Saint-Vincent
Païement des terres	ACCA Derval	Samedi 3 octobre 10h-12h	Salle Bon Accueil, Place Bon Accueil
Exposition d'objets en bois	Résidence Le Val d'Émilie	Mardi 6 octobre 10h - 17h	Résidence Le Val d'Émilie, 21 route de Saint-Vincent
Rencontre : de l'arbre au livre	Médiathèque Intercommunale	Mercredi 7 octobre 15h - 17h	15 rue de la Tour Saint-Clair
Opération « qu'est-ce que je mets dans ma poubelle ? »	Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	Samedi 10 octobre 9h -12h	Marché de Derval, Place Bon Accueil
Rencontre et dédicaces avec Noa Malbec	Médiathèque Intercommunale	Samedi 10 octobre 11h - 12h	15 rue de la Tour Saint-Clair
Information et soutien au budget familial	CCAS de Derval et UDAF de Loire-Atlantique	Jeudi 22 octobre 13h30 - 16h30	Salle Bon Accueil, Place Bon Accueil



Plus d'infos : www.derval.fr et suivez-nous sur Facebook 
Prochain numéro : 9 octobre 2026